

Réparateur de carrosseries



Métier :

Le réparateur de carrosseries est un futur technicien capable de diagnostiquer, d'émettre des devis, des factures de réparation, d'effectuer des travaux de redressage, remplacements, d'effectuer des opérations de mise en peinture, d'utiliser les bancs de contrôle... Il s'exerce principalement en réparation automobile, dans des entreprises artisanales tout comme en succursales. Le métier peut aussi s'orienter vers la construction (création ou modification de véhicules), la remise en état de véhicules anciens ou bien encore dans des secteurs tels que la maintenance des engins de transports routiers, agricoles, la construction aéronautique. Le technicien peut évoluer vers des postes à responsabilité, vers la vente après avoir développé ses compétences professionnelles et son sens des responsabilités.

Formation en **CAP** et **BAC Pro** au lycée A. Denis

Partenaires : ANFA